

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 46 (1958)

Heft: 861

Nachruf: Mlle Violette Butticaz

Autor: S.B.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tains analgésiques nouveaux qui échappent au contrôle de la morphine, de la morphine aussi franchit illégalement les frontières dans les trousseaux de secours des aéronautes, la toxicomanie s'étend, les pays qui restreignent leurs plantations de pavot, pour se soumettre à la réglementation internationale, se trouvent dans une situation économique grave et demandent de l'aide.

Décision

Les résolutions prient les gouvernements de surveiller la publicité concernant les analgésiques nouveaux, de contrôler les trousseaux de secours des aéronautes, encouragent l'OMS à créer un groupe d'étude pour lutter contre la toxicomanie, recommandent l'Afghanistan aux services de l'assistance technique pour les difficultés économiques ; prient le Secrétaire général d'organiser la mission demandée au Moyen-Orient pour diminuer le trafic illicite des stupéfiants et d'envoyer aux gouvernements, le projet de convention unique sur les stupéfiants.

Condition de la femme

Le rapport émanant de la Commission de la condition de la femme dont nous avons parlé en mai dernier a été pleinement approuvé.

Décision

Le Secrétaire général enverra un questionnaire aux Etats membres concernant le consentement des épouses au mariage, l'âge minimum, l'enregistrement obligatoire des unions conjugales, de manière à avoir le rapport pour la 14me session de la commission.

L'OMS est invitée à entreprendre une enquête sur les opérations rituelles pratiquées sur les jeunes filles, afin d'avoir le rapport pour la 15me session.

On souligne l'intérêt de l'enquête prévue sur les mesures prises en faveur des travailleuses qui ont des responsabilités familiales.

Réerves alimentaires

La création de réserves alimentaires nationales fera l'objet, prochainement, d'un article spécial.

A. W.-G.

Nominations de païresses à vie à la Chambre des Lords

La reine Elisabeth a nommé quatre femmes membres de la Chambre des Lords ; ce sont la baronne Ravensdale, la marquise de Reading, qui jouent un rôle en vue à la tête de grandes organisations féminines, Mrs Barbara Woottton, socialiste, privat-docent de sociologie à l'Université de Londres et une femme du parti conservateur, Dame Kame Katherine Elliot.

S. F.

La bonne aïeule

suite de la relation d'un cas psychologique dont « l'argent » est responsable

Au soir de son quatre-vingtième anniversaire, la bonne aïeule qui, jusque-là, croyait être une femme généreuse et bienveillante, soucieuse d'aider son prochain, s'aperçoit, à la réflexion que, le plus souvent, elle s'est montrée égoïste et incapable de renoncer aux objets superflus qu'elle possédait.

— Cet Aubusson, par exemple. Il t'a coûté 10.000 francs ; aujourd'hui, il en vaut 12.000 au moins. Donne-le moi, cela suffira pour mes 4 années d'études. Ensuite, tout s'arrangera, et mon père lui-même sera convaincu. » Elle en voulait, à tous ces gens qui avaient constamment cherché à lui soutirer quelque chose ! Elle se sentait une véritable haine contre eux, qui l'empêchaient de jouir tranquillement de ses biens.

Elle était restée bouche bée. L'Aubusson était un chef-d'œuvre du tapissier le plus fameux ; son mari l'avait acheté d'occasion pour le lui donner au moment de leurs noces

d'argent ; elle en avait été dans le ravissement. Tous les jours, elle le regardait avec la même admiration, et maintenant il lui faudrait l'enlever du mur, s'en séparer, pour ce caprice de Jurg ? A sa place, avoir dorénavant le mur nu devant les yeux ? Non, elle sentait bien que jamais elle ne pourra faire cela. Elle tenait à ses belles choses, qui faisaient partie d'elle-même.

« Georges, dit-elle, ton désir de devenir ingénieur n'est peut-être qu'un caprice ? qui peut me garantir qu'il s'agit d'une véritable vocation ?

— Je crois que seuls les marchands demandaient une garantie, dit-il avec impertinence.

— Georges, c'est vraiment trop demander. Cette tente est un souvenir, je ne veux pas m'en séparer, en aucun cas.

— Pourquoi ? grand-père a disparu, toi-même — pardonne-moi — tu n'es plus jeune. A ton âge, il faut apprendre à se détacher des choses. Qu'est-ce que cet objet peut signifier pour toi, au fond ?

— Tu dis là des grossièretés, grand insolent que tu es !

Elle avait eu de la peine à retrouver son calme, tant il l'avait exaspérée. Quelle prétention, et quel raisonnement ! Se séparer des choses qu'on aime, parce qu'on vieillit ! C'était tout juste le contraire ; il ne fallait pas s'en séparer, puisqu'on ne devait plus en jouir longtemps.

« Mais c'est pourtant comme ça, chère grand-mère. Voyons, dis-moi franchement : qu'est-ce que tu préfères ? Cette chose-là, sur le mur, ou mon bonheur ?

— Ton bonheur ? Qu'est-ce que tu es allé à mettre dans la tête ? Dans chaque profession, on trouve de la satisfaction, à condition qu'on y mette de la bonne volonté ! Te donner l'Aubusson ? C'est ridicule ce qu'on peut imaginer ! Je te le demande une fois pour toutes, ne m'ennuie plus avec cette histoire. »

Georges s'en alla sans avoir rien obtenu, mais avant de partir il remarqua avec ameretume :

« Ton cœur est une pierre, chère grand-mère — au dehors, il est teinté des couleurs doucères de la bienfaisance ; mais en réalité il y siège l'avidité de la possession ».

Elle s'était sentie offensée et n'avait plus

Mme Bedot-Diodati

Avec Mme Bedot-Diodati c'est une belle personnalité qui vient de disparaître, personnalité complète pourraient-on dire, car il est rare de rencontrer à la fois des dons artistiques éminents et l'esprit social le plus développé.

Très douée pour le dessin, elle suivit à Paris les cours Julian où elle eut pour compagnie Mme Burnat-Provins « la Pétro Provins » comme elle l'appelait, qui resta toujours son amie. Très habile de ses doigts, Marie Bedot créa des bijoux originaux et quantité d'ouvrages d'art portant la marque de sa personnalité. Mais il semble bien que l'originalité de son talent s'est marquée surtout dans ses aquarelles. Une série de portraits de femmes prouve sa virtuosité dans un procédé aussi difficile que l'aquarelle. Verrons-nous un jour ses œuvres groupées dans une exposition d'ensemble ? Nous l'espérons. Ce serait évoquer toute une époque, celle où les femmes élégantes portaient d'immenses chapeaux garnis de plumes.

Par son mariage avec Maurice Bedot, un savant distingué qui fut Directeur du Muséum d'Histoire Naturelle, notre artiste fut associée à l'œuvre scientifique de son mari. Ses dessins d'après le microscope sont admirables et mériteraient aussi d'être tirés de l'ombre où ils sont enfouis.

Dans leur belle demeure de Satigny, M. et Mme Bedot recevaient des savants, des écrivains, des musiciens, tous leurs amis, qui garderont toujours le souvenir de l'accueil plein de charme de ce couple d'élite.

Lorsque nous avons parlé ici (Mouv. Fem. du 1er février 1958) de la création de la Taberne de la Madeleine, à l'occasion du décès de Mme Léopold Maurice, on s'est étonné que nous n'ayons pas mentionné le nom de Mme Bedot. Ce qui est apparu comme un oubli déplorable était en réalité le désir formel de celle qui ne voulait pas être nommée. Aujourd'hui, nous pouvons et devons réparer cette omission et dire la part prépondérante que prit Mme Bedot dans la création à Genève d'un restaurant antialcoolique. Elle aborda ce problème difficile avec toute sa lucidité, son esprit d'organisation poussé jusqu'à dans les moindres détails, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir une vue d'ensemble et de prendre des initiatives souvent jugées audacieuses. Mais surtout elle montra une persévérence et une tenacité étonnante pour maintenir les principes qu'elle tenait pour essentiels. Elle voulait aussi la justice pour tout ce qui concernait le personnel, car jamais elle n'oubliait celles qui travaillaient à la même œuvre, les entourant de sollicitude, préoccupée jusqu'à la fin de sa vie de leur bien-être et de leur santé. Elle faisait bien cet axiome : Le véritable esprit social c'est la bienveillance.

Mme Violette Butticaz

Mme Violette Butticaz, de Treytorrens, la belle Samaritaine, a succombé, le 9 septembre, à l'Hôpital cantonal de Lausanne, où elle était depuis deux ans en traitement. Son activité de Samaritaine, le secours qu'en tout temps et partout elle apportait à ceux qui avaient besoin d'aide, aux malades, son dévouement total envers son prochain l'avaient fait connaître au loin.

C'était une fille de l'ingénieur Butticaz ; en 1912 déjà elle fondait la section des Samaritaines de Lausanne, avec laquelle elle a travaillé jusqu'au moment où la frappa la maladie ; elle a fait partie des équipes qui ramassaient, de jour et de nuit, les trains d'évacués en gare de Lausanne, de 1914 à 1918 ; elle a soigné les soldats grippés à Saignelégier et avait reçu la médaille de la ville de Lausanne en 1919 ; elle avait fait mille jours de service militaire ; elle était bénéficiaire, depuis 1943, de la médaille Dunant. Elle avait fondé la section de Cully de l'Alliance des Samaritaines. De 1919 à 1956, elle a travaillé avec quel dévouement au poste sanitaire du Comptoir suisse et elle était la seule femme appelée à siéger dans une commission de la Foire de Lausanne, comme secrétaire de la commission de santé.

Mme Butticaz a été de 1946 à 1954 présidente de l'Union des femmes de Lavaux. Elle comptait parmi les premiers membres du Soroptimist-Club de Lausanne, fondé par sa sœur Mme Bieler-Butticaz, ingénieur, et y représentait les vigneronnes.

S. B.

Mme Rose Joliquin

A la maison de repos pour vieillards de Chexbres est décédée le 23 juillet, à l'âge de 68 ans, après une longue maladie, Mme Rose Joliquin, de Villarzel, une excellente féministe, qui a fait du bon travail.

Très active dans son village de Villarzel, Mme Joliquin a été pendant 35 ans monitrice de l'école du dimanche ; très au courant des besoins d'une paroisse de campagne, elle a présidé pendant plusieurs années le comité pour l'éligibilité des femmes dans les conseils d'église, elle a donné sur ce sujet nombre de conférences. Elle a été chef du groupe de Villarzel de l'Association des paysannes vaudoises, jusqu'en avril 1954. Jusqu'à ce que la maladie viennent interrompre son activité, Mme Joliquin a fait preuve de beaucoup de courage, de tempérament et de dévouement aux causes qu'elle embrassait.

S. B.

Mme Monachon-Schreyer

A Martherenges, est décédée, le 23 juin, Mme Emma Monachon-Schreyer, la femme de M. Eugène Monachon, député de St-Cerges.

Née à Noville, Mme Monachon s'est installée à St-Cerges après son mariage, en 1917, et se montra une fermière avisée et courageuse. Elle a été longtemps la secrétaire-caissière de l'Association des paysannes de Moudon ; elle faisait partie du comité de l'Association des paysannes vaudoises ; elle a été dès 1918 monitrice de l'Ecole du dimanche.

Rappelons encore que Mme Bedot fut membre fondateur avec son mari, de la Société auxiliaire du Muséum d'Histoire Naturelle, qui rend tant de service à ce musée.

Que suis-je si je ne participe pas ? disait Saint-Exupéry. Mme Bedot a participé avec toute son intelligence à la vie de son temps. Sait-on si elle s'intéressait vivement à la Saffa, où elle fut encore présente par une de ses œuvres ? Une carte du canton de Genève où chaque commune est représentée par ses armoiries. Ce tableau haut en couleurs, d'une belle exécution fut très remarqué dans le charmant salon genevois.

Jusqu'à un âge très avancé Mme Bedot-Diodati suscita des amitiés fidèles. Certes elle exigeait beaucoup de ses amis, mais aussi elle savait leur communiquer son enthousiasme, les écouter, les encourager, partager leurs joies et leurs peines.

Celle que nous pleurons aujourd'hui était une femme d'élite, une grande intelligence et un grand cœur.

Elle avait beaucoup reçu, elle a beaucoup donné.

E. T.

voulu entendre parler de lui. Par la suite, il avait encore eu de la malchance ; c'était tout juste si son père avait pu le sauver de la faille. Là-dessus, il avait rencontré une personne de son âge, fille d'un grand commerçant ; il s'était marié et travaillait dans la maison de commerce de son beau-père. Le mariage avait eu lieu dans la plus stricte intimité, selon l'usage moderne, et elle, la vieille grand-mère, n'y avait pas assisté. Et maintenant, six ans après, déjà père de deux petits garçons, il était venu pour son 80me anniversaire et pour lui présenter sa femme. « Elle a l'air de te dominer entièrement », avait-elle pensé. On le tient en laisse. C'est très bien, il reste ainsi dans la bonne voie.

Mais comme il avait changé ! Son visage s'était amincie et comme creusé en dedans, un pli était autour de sa bouche. Plus trace de gaieté et de fraîcheur juvéniles ! Il avait vieilli beaucoup, beaucoup. Cela non, ce n'était pas la mine d'un homme heureux. (à suivre.)

F. Baumgarten.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à lui trouver des abonnés.

Ecole Lémania LAUSANNE

Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
des l'âge de 10 ans

ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE LIQUIDE
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE

Ménagères,

En vous servant à la Coopérative
vous favorisez une entreprise qui
encourage le suffrage féminin et
qui depuis 90 ans, défend l'intérêt
des consommateurs.

Qualité



Juste prix

UNE SALLE
DE BAINS
1 m²

GRASSET
B. PETZOLD

17, SERVETTE
Tél. 33 80 30